

RSPG

Réunion du Comité Directeur, Lundi 21 Aout 2023

Salle G. Giroud/ASCEE/ Patac 05000 Gap

Membres présents :

Mesdames : Florence Bompar (FB), Claude Cottereau (CC), Catherine Varin (CV), Geneviève Guinnepain (GG) Simone Borel (SB),

Messieurs : Henri Cirera (HC), Jean François Monnet (JFM), Daniel Bérard (DB) Richard Mazzella (RM), Gérard Varin (GV) en qualité d'ambassadeur FFRS360.

Absent : Patrice Rabot (PR)

Ordre du jour :

1 - Approbation du CR de la réunion du 12 juin 2023

2 – Préparation des inscriptions pour la saison 2023-2024.

2.1. Point sur la situation FFRS, CODERS.

2.2. Mise en place des licences dématérialisées avec le SI FFRS360.

2.3. Documents mis à jour pour les inscriptions.

2-4. Préparation des séances d'inscriptions du mercredi 30 août et les 2 mercredis suivants

3 – Activités en salle nouvelles activités.

3-1. Renouvellement du contrat de l'animatrice de GMF

3.2. Mise en place de l'activité Activ'mémoire.

3.3. Aquagym 2024 renouvellement du contrat de Fathi Memri pour 2024.

3.4. Réservation piscine gymnases de la ville de Gap et contrat ASCEE

3.5. Participations financières pour les activités en salle.

4- Règlement intérieur

4.1. Validation du règlement intérieur et annexe du 03 août 2023.

5- animateurs

5.1. Formation prévues pour 2023-2024

5.2 Remise des tee-shirts aux nouveaux

5.3. Point Sur les séjours de l'été 2023 et hiver 2023-2024

6.. Questions diverses

6.1. Date de l'AG de la RSPG de cet automne, réservation de la salle.

6.2. Préparation du Forum des Sports ville de Gap du samedi 9 septembre.

6.3. Les permanences du mercredi au local

7- Date prochaine réunion.

La séance débute à 9 h 20.

1- Compte rendu de la réunion du 12 juin 2023 est approuvé à l'unanimité.

2- Préparation des inscriptions pour la saison 2023-2024

2-1 Intervention de Richard Mazzella :

« L'exercice 2022/2023 de la FFRS se traduira par une perte de l'ordre de 500 000 / 600 000 €. Cette perte s'explique par des charges en hausse (Frais de personnel entre autres) et par la mise en route de FFRS 360 (Budget prévu 60 000 €, réalisés autour de 150 000 €)

L'AGE de février 2023 a refusé le recours à l'emprunt bancaire pour financer ce projet, position des électeurs conforme aux votes de décembre 2022, qui avait rejeté cet investissement.

La Trésorerie devient « tendue » en cette fin d'exercice

Pour l'exercice 2023/2024, les premières tendances font également ressortir à une perte quasi équivalente, soit environ 500/ 600 000 €, malgré une augmentation des licences de 6 €, et en espérant un nombre de licenciés de l'ordre de 85 000, équivalent au nombre actuel.

Les prochaines semaines seront décisives : démarrage de FFRS 360, mise en place du module Formation et du module Séjours, inscriptions des adhérents....

La prochaine AG Fédérale se tiendra mi-décembre à Amiens. Attendons avec impatience et lucidité ce début d'exercice 2023/2024 »

2-2 Gérard Varin avait été nommé ambassadeur FFRS360 lors de la réunion du 5 juin qui nous a réuni pour une visioconférence destinée aux présidents de clubs et aux responsables des inscriptions pour la saison 2023-2024 (voir compte rendu du 12 juin). GV a organisé le vendredi 18 août une formation à FFRS360 à laquelle assistait HC, FB, GG, CV et Sylvie Vancayseele.

Sylvie Vancayseele a été nommée référente inscriptions pour la saison 2023/2024 et assistera donc les secrétaires lors des prochaines inscriptions.

La RSPG n'est toujours pas acceptée dans la base FFRS360. HC doit les relancer à nouveau. Il faut que chaque adhérent se connecte une fois qu'il a reçu son identifiant et crée son mot de passe pour valider son inscription dans la base.

HC va adresser un courriel à tous les adhérents déjà inscrits résumant la marche à suivre pour les inscriptions 2023/2024. Si les adhérents s'inscrivent malgré tout aux activités, ils seront automatiquement débités.

GV et une 2^{ème} personne seront présentes dans le local au 2^{ème} étage au moment des inscriptions pour effectuer cette opération pour tout adhérent qui n'a pas accès à internet ou aucun poste informatique.

2-3 Tous les documents pour les inscriptions ont été mis à jour et disponibles sur notre site RSPG05 à la rubrique " Docs adhésion"

2-4 Le jour des inscriptions (30/08, 06/09 et 13/09), les responsables des adhésions aux activités intérieures devront être présents. Ils auront à leur disposition des listes d'adhésions (réalisées par HC) pour chaque activité et chaque créneau de leur activité.

La salle Dum'art sera aménagée de façon que les adhérents suivent un parcours bien spécifique. A savoir, passer par les référentes inscriptions avec leur formulaire d'inscription. Les référentes inscriptions

leur poseront la question s'ils se sont déjà inscrits sur FFRS360 (Si non, ils devront se rendre ensuite au 2^{ème} étage pour se faire inscrire sur la base). Puis ils iront aux différents bureaux pour les activités intérieures pour inscriptions. Puis ils finiront par le bureau de la trésorière pour régler par chèque leur inscription à la saison 2023/2024 et le montant global des activités payantes (voir doc Participation des adhérents aux frais engagés par le club disponible sur le site RSPG 05 à docs adhésions).

Proposer à Annie Maurel de tenir le bureau des ventes de Tee-shirts RSPG.

3- Activités en salle – Activités nouvelles

3-1 Le contrat de l'animatrice GMF a été renouvelé, signé par l'intéressée et renvoyé au club.

3-2 Activ'mémoire aura lieu tous les vendredis matin en 2 séances de 10 h à 12 h à la salle Dum'Art. Elles seront assurées par les deux animatrices (Catherine et Gisèle) en même temps. Le nombre de pratiquants a été limité à 15 pers/séance. Possibilité de créer si nécessaire 2 autres séances le lundi matin entre 10 et 12 h. A suivre.

3-3 Il faut renouveler le contrat de Fathi pour l'aquagym de la saison 2023/2024. CC a contacté Fathi qui propose une augmentation de sa prestation à 55€ pour les 3 séances du lundi. HC établira le nouveau contrat en conséquence. Les séances auront lieu comme l'an passé le lundi matin en 3 créneaux horaires (Voir document activités intérieures 2023/2024 sur le site RSPG 05)

3-4 HC a déjà fait le nécessaire auprès de la ville de Gap pour réserver la piscine le lundi matin, les gymnases, les salles communales, pour renouveler le contrat pour la salle G Giroud louée par la RSPG à ASCEE. Certaines activités risquent d'être pénalisées dans la salle ASCEE par des travaux de réfection de la cuisine et de l'isolation de la toiture. La séance de tennis de table du mercredi aura lieu de 14h30 à 16 h 30 au gymnase du Centre et le lundi de 14 à 18 h à la salle ASCEE. Le créneau horaire du jeudi reste inchangé mais durant le mois de janvier 2024 la salle ne sera pas disponible à cause du rallye de Monte Carlo.

3-5 Voir le document sur le site de la RSPG dans "docs adhésions" : Participations des adhérents aux frais engagés par le club qui retrace tous les suppléments à régler aux inscriptions pour assister aux activités intérieures.

4- Règlement intérieur

4-1 HC demande que ce règlement soit lu attentivement. Il a été lu par les membres du CODIR et est donc approuvé. A noter : tous les animateurs doivent lire le règlement intérieur et le faire appliquer

5- Animateurs

5-1 Les dépenses pour les formations seront moins élevées en 2024 que cette année. Voici les formations en prévision :

Sylvie Vancayseele est inscrite pour le cursus de formation : Randonnées pédestres du 11 au 13/09 pour le FCB, le M1et pour le M2 du 02 au 07 juin 2024 et le M2 d'animatrice raquettes à neige du 4 au 9 février 2024.

Monique Barbesier doit faire sa formation M2 pour à la marche nordique à Embrun du 6 au 13 octobre.

Hervé Gander fera sa formation au ski alpin du 8 au 12 janvier à Valmeinier.

Catherine Denis n'a pas encore reçu de dates pour faire sa formation pour le ski de fond ainsi que Jean François Monnet pour le tennis de table

5-2 Les membres du Codir et les animateurs doivent être à jour concernant l'honorabilité. Ils doivent tous avoir rempli le formulaire d'honorabilité que HC va leur faire parvenir.

5-3 Il faut contacter les nouveaux animateurs qui ne savent pas qu'ils ont droit à un tee-shirt RSPG et qu'ils viennent le chercher au local. Quant aux doudounes SB a fait la liste des animateurs devant recevoir une doudoune et s'en occupe cet hiver.

5-4 5 séjours ont été organisés cet été :

1) Dans Le cirque d'Archiane qui est un site naturel de montagne situé dans le sud du massif du Vercors et le département de la Drôme.

2) Dans le Haut Verdon à Colmar les Alpes avec deux jours de randonnée le premier autour du lac d'Allos et le second dans les gorges Saint Pierre à Beauvezer.

3) Au refuge des souffles, refuge de montagne situé à une altitude de 1 975 mètres dans la vallée du Valgaudemard.

4) Tour du Mont Thabor en 4 jours.

Sur le site rspg05.org, dans l'onglet séjours RSPG, description plus détaillée et photos des séjours.

5) Le dernier séjour aura lieu en Septembre à St Lary dans les Pyrénées.

Un séjour hiver (raquettes et ski) est en préparation, organisé par GV à Pelvoux dernière semaine de janvier ainsi qu'un autre prévu par Monique Barbesier en Savoie (raquettes et ski) fin février – Début Mars.

Pour les séjours, les animateurs devront avoir avec eux les documents d'informations et de déclaration.

6- Questions diverses

6-1 L'AG avait été envisagée le 13 octobre mais la salle du Royal n'est plus disponible car elle doit être détruite. Il y aurait donc une option possible le 20 octobre à l'Alp'arena. HC en attente de réponse mais il faudra transférer la sono et le vidéoprojecteur du Royal à cette salle ou bien la faire au CMCL car la sonorisation existe à cet endroit.

6-2 L'Office Municipal de la culture et l'Office Municipal des Sports proposent au Gymnase Lafaille de 10h à 17 h un forum autour des associations culturelles et sportives le samedi 9 septembre. Voici les personnes qui seront sur le stand RSPG :

- HC et SB feront l'ouverture de 9 h à 11 h.
- 11 h à 13 h CV et CC seront présentes
- 13 h à 15 h JFM et FB seront présents
- 15 h à 17 h RM sera présent

6-3 CV constate que nombre d'animateurs et de membres du CODIR ne s'inscrivent pas pour assurer les permanences. Envoyer un courriel aux membres du Codir et à tous les animateurs afin de leur rappeler de ne pas oublier de s'inscrire aux permanences du mercredi de 9 h à 11 h. Faire une réunion animateurs pour les informer sur les documents à remettre aux futurs adhérents et répondre aux questions fréquentes qui sont posées lors de ces permanences.

HC pense qu'il faudrait créer un pool pour assurer un accueil de qualité lors des permanences pour les personnes qui se présentent au local le mercredi matin. Il y a souvent trop de monde et trop de bruit dans cette petite pièce. Peut-être faudrait-il les accueillir dans la petite pièce donnant sur le couloir ?

La date de la prochaine réunion est fixée au lundi 9 octobre à 10 heures, Salle G. Giroud/ASCEE.

La séance se termine à 11 h 15.

Le Président
Henri Cirera

Le Secrétariat
Catherine Varin / Florence Bompar